

CIC — CENTRE
INTERCANTONAL
D'INFORMATION
SUR LES CROYANCES
— RAPPORT
ANNUEL 2016

Sommaire

Avant-propos 4

Rapport Annuel 2016

1. Le CIC en bref 7

2. Conseil de fondation et personnel 9

3. Statistiques des demandes 10

4. Activités du CIC 17

5. Développement et objectifs pour 2017 21

6. Comptes annuels en 2016 22

Annexes

Revue de presse 2016 28

Dépliant *Gardez le lien* 34

Sigles

Définition des sigles utilisés

ASDFI Association suisse pour la défense de la famille et de l'individu

BIE Bureau de l'intégration des étrangers du Canton de Genève

CIAOSN Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles, institué auprès du Service public fédéral de Justice de Belgique, Bruxelles

CIC Centre intercantonal d'information sur les croyances, Genève

DSE Département de la sécurité et de l'économie du Canton de Genève

GRIS Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse, Lausanne

HEP-VD Haute école pédagogique de Lausanne

INFORM Information Network Focus On Religious Movements, Londres

ISSRC Institut de sciences sociales des religions contemporaines

LAVI Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions

MIVILUDES Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, Paris

SISR Société internationale de sociologie des religions

SSP (Faculté de) Sciences sociales et politiques

UNADFI Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes

UNIL Université de Lausanne

UNIGE Université de Genève

Avant-propos

LE CENTRE INTERCANTONAL D'INFORMATION SUR LES CROYANCES (CIC), ouvert en 2002, termine sa 14^{ème} année d'activité. Financé par les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin et indépendant des institutions religieuses, il est le seul organisme à fournir pour ces 4 cantons des informations sur des questions religieuses, en particulier sur les nouvelles spiritualités et les dérives religieuses. Dans un contexte marqué par une augmentation de la diversité religieuse et par l'apparition de nouveaux radicalismes religieux, le CIC représente un centre ressource utile pour les milieux politiques, administratifs, scolaires, mais aussi pour les organisations religieuses elles-mêmes et pour les particuliers.

Zoom sur des activités développées en 2016

L'année 2016 a été particulièrement dense pour le CIC. Le nombre de demandes a augmenté par rapport à 2015, s'élevant à 375 (309 en 2015) et les questions posées ont porté sur un éventail de plus de 260 sujets différents, nécessitant l'ouverture de plus de 160 nouveaux dossiers et un travail important de recherche et de gestion de l'information. Le CIC a également été sollicité par plusieurs institutions publiques et privées pour mener à bien des nouveaux projets, répondant ainsi aux besoins actuels de la société en matière d'information et de prévention.

La prévention contre les radicalisations

Depuis juillet 2016, le CIC est partenaire du dispositif genevois de prévention des radicalisations religieuses et politiques appelé *Gardez le lien* et mis sur pied par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) du canton de Genève. En raison de ses compétences dans le domaine des religions et de son expertise des situations problématiques, le CIC a été mandaté pour répondre aux questions et inquiétudes des parents et professionnels, assurer le suivi des situations et dispenser des formations sur cette thématique. Une hotline, hébergée par la Main Tendue depuis décembre 2016, complète le dispositif. C'est en effet en décembre 2015 que Pierre Maudet, président du Département de la sécurité et de l'économie, a exprimé publiquement sa volonté de créer un dispositif de prévention des radicalisations. Une plateforme, composée d'une équipe pluridisciplinaire, est rapidement mise sur pied par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) pour définir les principes de ce dispositif : proposer à la population genevoise un service d'écoute et de conseils spécialisés, tout en évitant de créer un espace de dénonciation et

de discrimination à l'encontre des musulmans. En juillet, le projet démarre avec la mise en service d'une adresse e-mail (gardezlelien@etat.ge.ch). Grâce à un subside supplémentaire de l'Etat de Genève, le CIC a créé un nouveau poste à 50 % et engagé, le 1er octobre, une spécialiste du jihadisme à même de remplir ce mandat. Pour en savoir plus : <http://ge.ch/integration/article/gardez-le-lien>

Confronté aux mêmes inquiétudes de radicalisation, le canton du Tessin, 4e partenaire du CIC, a également sollicité le centre en automne pour réfléchir à la création d'un dispositif de prévention sur le modèle de celui mis en place à Genève.

La cartographie de la diversité religieuse vaudoise

Très intéressé par la cartographie des communautés religieuses que le CIC a réalisée dans le canton de Genève (www.info-religions-geneve.ch), le service des Affaires religieuses du canton de Vaud a mandaté le centre fin 2015 pour réaliser un même travail sur le territoire vaudois. Ce projet, qui donnera pour la première fois une vue d'ensemble documentée de la diversité religieuse vaudoise, aura aussi pour objectif d'apporter des réponses aux questions suscitées par la nouvelle loi de reconnaissance des communautés religieuses entrée en vigueur en janvier 2015 (Loi 180.51, 2007). Grâce à un crédit d'étude versé par le canton de Vaud, le CIC a élaboré, tout au long de l'année 2016, un projet qui réponde au mieux aux attentes des différents publics. Le CIC a également noué des collaborations avec différentes institutions vaudoises pour la réalisation de certaines étapes : les étudiants d'une classe de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) réaliseront les reportages photographiques, l'Office de l'information sur le territoire apportera ses compétences pour la réalisation des cartes géographiques et l'Institut de sciences sociales des religions contemporaines (ISSRC) de l'Université de Lausanne mettra à disposition son expertise ainsi qu'une assistante pour le recensement des communautés. Les résultats de ce travail seront publiés dans un ouvrage illustré, un site Internet interactif et feront l'objet, en automne 2018, d'une exposition à l'Espace Arlaud à Lausanne avec les étudiants de l'ECAL. Grâce à une participation financière de l'Université de Lausanne et du canton de Vaud, la première étape du recensement des communautés religieuses a pu démarrer le 1er décembre 2016.

Le mandat pédagogique des Editions Agora

En 2016, le CIC a finalisé les fiches pédagogiques commandées par les Editions Agora de Lausanne. Ces fiches qui s'adresseront aux élèves et aux enseignants

des classes de degré 9-11 harmoS (12-15 ans), figureront dans la nouvelle édition de la brochure *Panorama des religions* ainsi que dans le manuel et la plateforme *Planète religions : des clés pour comprendre le monde*. Elles abordent de manière scientifique diverses thématiques importantes comme la question des minorités religieuses, la catégorie des « nouveaux mouvements religieux », le concept de « secte » ou encore les délits et dysfonctionnements qui peuvent survenir dans des groupes religieux. Ce travail de documentation très pointu profitera également aux divers publics du CIC.

Pour conclure, nous tenons à souligner que le travail d'information du CIC ne pourrait se faire sans la confiance d'institutions publiques et privées. Nous remercions en particulier les autorités cantonales de Genève, Vaud, Valais et Tessin de leur aide financière qui permet au CIC de développer jour après jour un lieu unique en Suisse romande, à l'écoute du public, de ses inquiétudes et de ses interrogations.

François Bellanger, Président du Conseil de fondation
Brigitte Knobel, Directrice



Rapport Annuel 2016



1. Le CIC en bref

Des mesures éducatives plutôt que répressives

C'est à la suite de la tragédie de l'Ordre du Temple solaire (1994, 1995 et 1997) que les cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin décidèrent de créer un centre d'information sur les croyances. Ce drame, qui provoqua de nombreuses interrogations et inquiétudes au sein de la population, conduisit les autorités du pays à définir une politique des « sectes ». Plusieurs rapports d'experts furent publiés à ce sujet recommandant d'adopter une approche éducative plutôt que des mesures répressives et de mettre à disposition du public de la documentation de qualité sur les nouvelles spiritualités et les mouvements religieux controversés. C'est dans ce contexte que le CIC ouvrit ses portes en 2002.

15 ans après l'ouverture du CIC, alors que le nombre de condamnations est faibles¹, les pratiques religieuses suscitent toujours autant d'inquiétude. La documentation du CIC permet précisément de juger si ces inquiétudes sont fondées ou si elles relèvent de préjugés ou de méconnaissance. En effet, ce qui est considéré comme problématique dans certaines cultures ou à certaines époques ne l'est pas dans d'autres cultures ou à d'autres époques. La conversion religieuse, par exemple, est considérée comme une pratique négative dans certains milieux ou au contraire comme l'expression d'une liberté dans d'autres. Les pratiques religieuses démonstratives peuvent sembler suspectes ou dangereuses dans une société devenue sécularisée alors qu'elles sont considérées comme ordinaire dans d'autres sociétés plus religieuses. Dans un pays qui compte plus de 5500 groupes religieux locaux², l'accès à une information bien documentée s'avère également une réponse importante pour contribuer au vivre ensemble. La diversité religieuse représente en effet un défi important dans la vie quotidienne comme le relève le comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe : « Les différences religieuses – l'un des aspects du multiculturalisme – restent sources de polémiques et de difficultés, qu'il s'agisse de garantir l'égalité dans l'éducation, de faciliter la participation à la vie politique, économique et culturelle de la société ou de créer un sentiment de citoyenneté partagée »³. Il est important de le répéter : la capacité de vivre ensemble dans un contexte multiculturel ne vient pas de manière intuitive. Elle s'acquiert par des connaissances et un apprentissage.

Un domaine d'activité diversifié et étendu

Le CIC s'est spécialisé dans l'information sur les nouveaux mouvements religieux (chrétiens, ésoté-

riques, musulmans, juifs, bouddhistes, hindous), les minorités religieuses, les groupes New-Age, les thérapies spirituelles, les pratiques religieuses, les dérives et les radicalismes, les politiques et législations religieuses ou encore le statut des cultes.

Une documentation spécialisée à disposition du public

Le CIC dispose actuellement d'une documentation spécifique sur ces questions et compte :

- Près de 800 groupes religieux et thématiques documentés
- 850 ouvrages spécialisés
- 90 jugements rendus par des tribunaux suisses et étrangers
- plus de 80 documents audio-visuels
- un fonds important d'articles de presse classés par sujet
- du matériel didactique pour les écoles

Un large panel de prestation

Dans le cadre de son mandat, le CIC propose les services suivants :

- un centre de documentation et de consultation ouvert au public
- un accueil téléphonique
- des entretiens personnels
- l'élaboration sur demande de dossiers détaillés sur des mouvements religieux ou des thérapies spirituelles
- le recueil de témoignages de proches, de membres ou d'anciens membres
- une orientation vers des structures de soutien psychologique, juridique ou social

1. Depuis 1950, on compte moins de dix condamnations prononcées en Suisse à l'encontre de groupes religieux ou de responsables religieux. Sources : données du CIC et recensement des arrêts du Tribunal fédéral relatifs aux questions religieuses réalisé par l'institut de droit des religions de l'Université de Fribourg. Il est intéressant de relever que parmi l'ensemble des arrêts recensés (plus de 300 depuis le 19ème siècle), 5 % concernent des affaires pénales et 95 % portent sur des affaires de droit civil. Ces chiffres soulignent le faible nombre de délits commis au sein de groupes religieux et, inversement, l'importance du nombre de cas relatifs aux aménagements nécessaires entre autorités et groupes religieux.

2. Jorg Stolz (dir), *Les collectivités religieuses en Suisse*, Programme national de recherche (PNR58), 2011, Summary sheet 25, p. 1

3. *La dimension religieuse de l'éducation interculturelle*, conférence du Comité Directeur de l'Education CD-ED, Conseil de l'Europe, Oslo, 2004.

- des informations sur les droits des citoyens face aux dérives
- la recherche d'information auprès de centres de même nature situés en Europe et en Amérique du Nord
- la mise à disposition de textes juridiques pertinents (lois, arrêts, règlements)
- une revue de presse mensuelle
- des bibliographies et des dossiers de presse sur des thèmes ciblés
- des cours dans les écoles et universités
- l'organisation de colloques et conférences en lien avec les nouvelles spiritualités.

Une approche spécialisée du champ religieux

Principe de neutralité

Le CIC applique le principe de neutralité de plusieurs manières :

- Il s'abstient de prendre part aux controverses particulièrement vives dans le domaine religieux.
- Il diffuse une documentation qui propose plusieurs points de vue pour que les lecteurs se forgent eux-mêmes leur opinion.
- Il adopte la même approche avec tous les groupes, reconnus ou controversés.
- Il utilise un vocabulaire neutre.
- Il fait appel aux techniques d'entretien des sciences sociales pour recueillir des informations auprès des responsables religieux, des membres de groupes religieux, d'anciens membres, ou des proches.

Approche sociojuridique des situations problématiques

S'appuyant sur les faits et non pas sur des rumeurs ou des préjugés, le CIC utilise une approche sociojuridique pour analyser et répondre aux situations problématiques. Il différencie trois types de situations très différentes en termes de gravité et de fréquence:

- Les situations répréhensibles par la loi (l'exercice illégal de la médecine, la maltraitance, l'escroquerie). Ce type de dérive est heureusement rare en Suisse.
- Les situations problématiques mais pas illégales (le manque de transparence, des statuts mal appliqués, des conflits mal gérés, le rejet de la diversité religieuse l'isolement du groupe, etc.). Ces dysfonctionnements institutionnels sont moins graves que les dérives pénales, mais plus fréquentes.
- Les situations dérangeantes pour les personnes extérieures au mouvement religieux, mais ordinaires pour les pratiquants-es (les rites initiatiques, les jeûnes, l'investissement religieux, le port de signes religieux, l'adoption d'un régime alimentaire, etc.). Ces situations d'incompréhension mutuelles ou de malentendus, souvent sources de polémiques, sont fréquentes dans une société sécularisée et multiculturelle.

→ Chaque situation appelle une réponse différente.

Travail de proximité

Le CIC estime nécessaire d'intégrer dans ses dossiers l'information donnée par les communautés religieuses. Dans la mesure du possible et sans distinction, le CIC établit donc des contacts directs, sous la forme d'entretiens téléphoniques ou d'observations de terrain, avec les organisations religieuses/spirituelles de Suisse romande, y compris les groupes émergents et les communautés les plus marginales. Ce travail de proximité lui permet d'être rapidement informé de changements opérés au sein de groupes, et le cas échéant, de remplir sa mission de prévention en accompagnant des groupes qui connaissent des dysfonctionnements. Cette approche s'effectue dans la transparence.

Travail en réseau

Le CIC collabore avec des centres d'information de Suisse et d'autres pays (France, Belgique, Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis). Il est également en contact avec le milieu universitaire suisse et international et a noué d'étroites collaborations avec des sociologues, des historiens des religions, des journalistes, des médecins, des psychologues, des juristes et des associations religieuses faitières.

Principaux partenaires en Suisse :

- Association suisse de défense des individus (ASDFI)
- Facultés des Sciences des religions des Universités de Lausanne, Fribourg, Berne, Lucerne, Zurich
- Infosekta (Zurich)
- Institut de sciences sociales des religions contemporaines (ISSRC/UNIL)
- Groupe de recherche sur l'Islam en Suisse (GRIS)
- Observatoire des religions en Suisse (ORS/UNIL)
- Religioscope (Fribourg)
- Relinfo (Eglise protestante, Zurich)
- Unité d'histoire des religions de l'Université de Genève

Principaux partenaires à l'étranger :

- Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN), Belgique
- Information Network Focus On Religious Movements (INFORM), Londres
- Info-Secte (Québec/Canada)
- International Cultic Studies Association (ICSA)
- Réseau de chercheurs travaillant sur l'évangélisme, l'islam, l'ésotérisme ou le New-Age
- Société internationale de sociologie des religions (SISR)

Confidentialité

Le CIC garantit la confidentialité aux personnes qui le contactent.

2. Conseil de fondation et personnel

Les activités du Conseil de fondation

En 2016, le Conseil de fondation s'est réuni le 30 mai. La séance prévue le 9 novembre a dû être reportée au 11 janvier 2017. Outre ses charges habituelles (approbation du budget et des comptes), il s'est investi dans le projet de prévention des radicalisations lancé par le canton de Genève et dans les activités au Tessin. Le 20 octobre, François Bellanger, Brigitte Knobel et Michela Trisconi ont rencontré les autorités tessinoises en charge du dossier du CIC (Département des institutions). Le directeur du département, M. Norman Gobbi, étant retenu à Berne, la rencontre a eu lieu avec sa collaboratrice, Mme Frida Andreotti, et son collaborateur, M. Luca Filippini. Cette rencontre s'est avérée importante pour connaître les nouveaux besoins du canton du Tessin en matière de prévention et d'information et pour renforcer les liens avec la nouvelle direction du Département des institutions. Lors de cette rencontre, les autorités tessinoises ont exprimé leur intérêt pour la prévention des radicalisations. Pour répondre à cette demande, le CIC a noué des contacts avec Attilio Cometta, délégué au service de l'intégration des étrangers. Un projet, sur le modèle réalisé par le canton de Genève, est prévu pour 2017.

La composition du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est actuellement composé de neuf membres :

- **François Bellanger***, avocat et professeur de droit à l'Université (Genève).
- **Christophe Calame**, professeur de philosophie au Gymnase de Morges et à la Haute école pédagogique de Lausanne (Vaud).
- **Nicole Durisch Gauthier**, professeure HEP de didactique d'histoire et sciences des religions à la Haute école pédagogique de Lausanne (Vaud).
- **Eric Golaz**, chargé de mission, délégué aux Affaires religieuses du Département des institutions et de la sécurité aux Affaires religieuses du Département de l'Intérieur (Vaud).
- **Dominique Jaillard**, professeur d'histoire des religions au sein de l'Unité d'histoire des religions de l'Université de Genève.
- **Christina Kitsos**, chargée des affaires migratoires au Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (Genève).
- **Nathalie Narbel**, directrice de l'association Appartenances

- **Jörg Stolz**, professeur de sociologie des religions et doyen de la Faculté de théologie et sciences des religions à l'Université de Lausanne (Unil) (Vaud).
- **Michela Trisconi**, historienne des religions, collaboratrice à la direction du Département de la santé et des affaires sociales (DSS) (Tessin).
- **Véronique Zumstein**, médecin psychiatre et neurologue (Valais).

* Président

Le personnel du CIC

- **Brigitte Knobel**, directrice (80 % de janvier à octobre et 100 % de novembre à décembre). Titulaire d'un master de sociologie de l'Université de Lausanne, elle a commencé ses activités au CIC le 1er juillet 2002. Depuis le 1er août 2007, elle occupe le poste de directrice du Centre.
- **Camille Gonzales**, collaboratrice (80 %). Titulaire d'un master en histoire des religions de l'Université de Genève, elle a été engagée le 1er août 2014.
- **Aurélien Hofer**, assistante scientifique (20 %). Diplômée d'une maîtrise ès lettres en Langue, littérature et civilisation arabes de l'Université de Genève, elle a été engagée le 1er janvier 2014. Elle a mis fin à son engagement le 31 juillet 2016. Elle était en charge de la documentation du CIC.
- **Géraldine Casutt**, collaboratrice en charge des questions liées aux radicalisations. Elle a été engagée le 1er octobre à 40 % sur le projet genevois *Gardez le lien*. Elle est titulaire d'un master de l'Université de Fribourg (CH) en sciences des religions. Elle prépare actuellement un doctorat sur la question du jihad féminin.
- **Chloé Berthet**, collaboratrice remplaçante. Elle a été engagée au CIC le 1er novembre à 60 %, puis à 80 % à partir du 1er décembre.

Les statuts du CIC ainsi qu'une présentation de son histoire sont disponibles sur le site www.cic-info.ch

3. Statistiques des demandes

Nombre de demandes et diversité du travail du CIC

En 2016, les besoins en information ont augmenté.

375 demandes reçues en 2016
(309 en 2015)

31 demandes en moyenne par mois

260 sujets différents

168 nouveaux dossiers ou nouvelles notes d'information

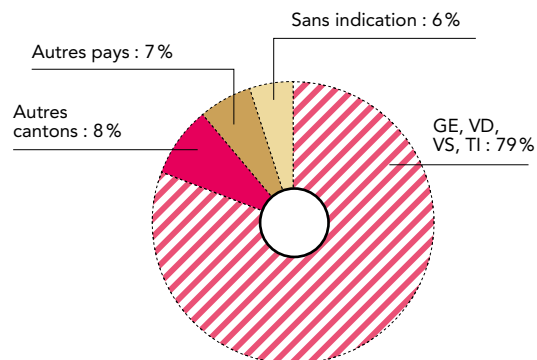
En 2016, le CIC a connu une augmentation des demandes par rapport à 2015 (+66). Cette augmentation s'explique en partie par les demandes (35) en provenance de *Gardez le lien*, le nouveau dispositif de prévention des radicalisations. Les demandes sont parvenues au CIC principalement par téléphone (169) et par courrier électronique (150). Les autres demandes se sont exprimées lors de visite au CIC (20) ou lors de rencontres.

Interrogé sur un éventail de 260 sujets différents, les collaboratrices du CIC ont ouvert près de 170 nouveaux dossiers. Par ailleurs 35 dossiers ont nécessité des modifications importantes en lien avec des changements survenus au sein des mouvements religieux.

D'où proviennent les demandes ?

Les demandes proviennent en grande majorité des quatre cantons qui financent le CIC

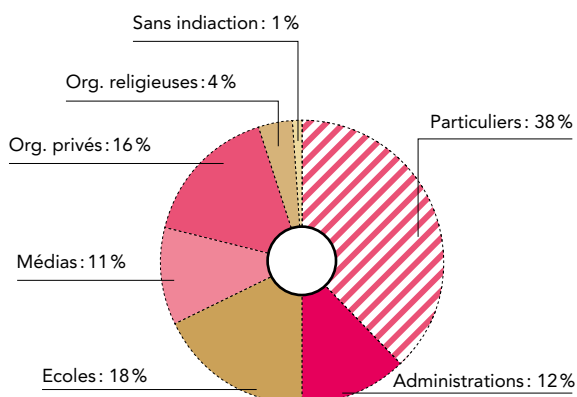
Près de 80 % des demandeurs résident dans les cantons qui subventionnent le CIC. Le Centre a également reçu près de 30 demandes en provenance des cantons de Neuchâtel, Zurich, Fribourg, Lucerne et Jura. 7 % des demandes faites en 2016 proviennent de l'étranger, essentiellement de la France et de la Belgique. Les demandeurs français qui s'adressent au CIC le font généralement parce qu'ils ont un proche engagé dans un mouvement religieux en Suisse. Des demandes proviennent également de centres d'information situés en Angleterre, en Belgique et au Québec, avec qui le CIC entretient des relations régulières.



Qui s'adresse au CIC ?

Une grande diversité de publics fait appel aux services du CIC

Comme les années précédentes, le besoin en information touche une grande diversité de publics. En 2016, ce sont des particuliers (38 %), des professionnels (57 %) et des groupes religieux (4 %) qui se sont adressés au CIC. On observe également une augmentation des demandes d'organismes privés alors que les demandes en provenance des écoles ont légèrement diminué par rapport à 2015.



Les demandes de particuliers ont porté avant tout sur le christianisme, en particulier les Eglises évangéliques, sur les mouvements guérisseurs, des coaches ou des thérapeutes spirituels ou encore sur des thématiques comme la notion de « secte », les mariages mixtes ou l'éducation religieuse des enfants.

Les demandes des écoles se sont notamment focalisées sur des questions thématiques, comme la violence dans les religions ou encore les notions d'embrigadement ou de neutralité. Le jihad et l'Etat islamique ont également suscité des appels au CIC.

Les demandes des organismes privés sont très diversifiées à l'image de la variété des institutions privées qui ont sollicité le CIC : services sociaux, ONG, gérances, hôtels, maisons d'édition ou autres centres d'information sur les croyances.

Les demandes des administrations proviennent de différents services, comme ceux qui délivrent les autorisations de tenir un stand, les services d'exonération fiscale, ou encore des services de police ou des services juridiques. Elles ont notamment porté sur des questions thématiques comme la notion de dérives religieuses ou de statuts de reconnaissance, mais aussi sur des mouvements religieux particuliers.

Les demandes des médias sont davantage en lien avec l'actualité. Elles portent par exemple sur les politiques religieuses cantonales, sur l'évolution de la consommation d'ayahuasca ou encore sur la diversité religieuse en entreprise.

Sur quoi portent les demandes ?

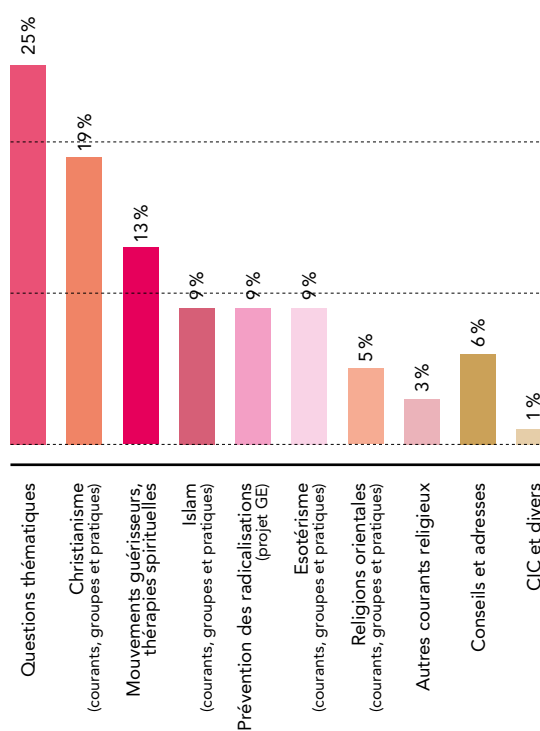
Les questions thématiques ainsi que les questions relatives au christianisme et aux groupes à visée thérapeutique sont les plus fréquentes. En raison du nouveau mandat avec le canton de Genève, le CIC a intégré une catégorie supplémentaire, qui porte sur la prévention des radicalisations. En 2016, elle a représenté 9 % des demandes. Il faut cependant tenir compte du fait que le projet a démarré en juillet.

Les questions thématiques (25 %) qui reviennent le plus souvent concernent les dérives dans les groupes religieux et la notion de « secte ». Le CIC a également reçu des demandes relatives aux questions des minorités religieuses ou des nouvelles spiritualités, à la laïcité, ou encore aux jeunes pratiqués dans de nombreux mouvements.

Les questions relatives au christianisme (19 %) portent majoritairement sur des Eglises évangéliques et sur leurs pratiques mais elles concernent aussi des Eglises de migrants de langue étrangère et les mouvements messianiques.

Les mouvements guérisseurs et thérapies spirituelles figurent également parmi les questions les plus fréquemment posées en 2016 (13 %). Ce sont les thérapeutes et leurs pratiques non reconnues qui interrogent : dérives possibles, craintes d'intrusion dans les traitements médicaux ou possible escroquerie.

Le détail des demandes figure à la page 12



Les questions provenant de Gardez le lien (9%) et l'approche du CIC

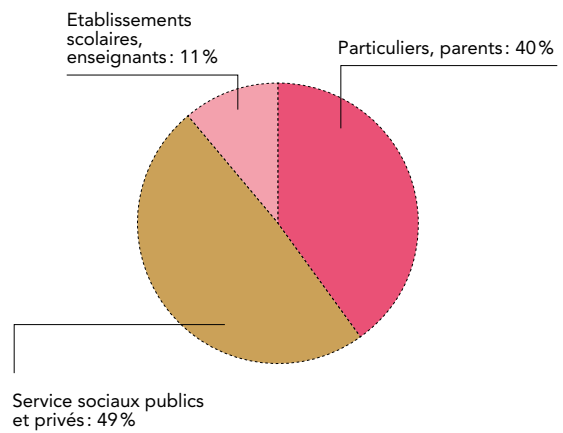
De juillet à décembre 2016, le CIC a répondu à 35 demandes en lien avec le nouveau dispositif de prévention des radicalisations violentes mis en place par le Canton de Genève. Ces demandes ont été adressées au CIC via l'adresse e-mail gardezlelien@etat.ge.ch ou par téléphone. Voici quelques informations et données statistiques les concernant:

- Toutes les demandes sont venues du canton de Genève, à l'exception d'une demande en provenance du canton de Fribourg.
- 40% des demandes proviennent de particuliers (parents, proches ou témoins).
- 60% des demandes émanent de professionnels-les dont les ¾ travaillent dans des centres sociaux, d'accueil et d'écoute et ¼ dans des établissements scolaires.
- Le CIC a été sollicité pour 7 situations qui inquiétaient particuliers ou professionnels, parmi lesquels 1 cas concernait un jeune accusé d'être en lien avec l'Etat islamique (situation pénale). Par ailleurs, le CIC a mené plus de 15 entretiens, transmis des documents d'information (bibliographie, articles, adresses, etc.) et dispensé des formations (5). De manière générale, les principales questions ont porté sur la radicalisation religieuse et l'Etat islamique (25%), sur les mesures de réinsertion (17%) et sur l'approche du CIC et de *Gardez le lien* (23%).

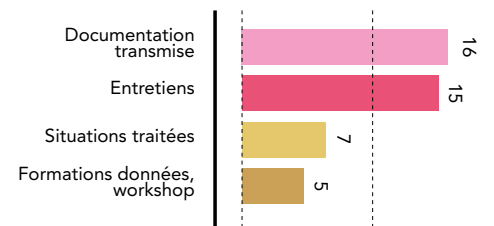
Une grande partie du travail du CIC pour *Gardez le lien* a consisté à répondre aux inquiétudes du public, les attentats ayant suscité un climat anxigène au sein de la population. Plus des 2/3 des appels adressés au CIC (parents, proches, enseignants, éducateurs, etc.) étaient en effet motivés par des inquiétudes suscitées par des jeunes perçus comme « radicalisés » ou considérés comme étant « à risque ». Les sources de ces préoccupations étaient multiples : l'augmentation de la pratique religieuse, la conversion à l'islam, le port de signes religieux ou encore un comportement jugé « étrange ». Lors des entretiens, les proches, comme les professionnels exprimaient des craintes comme le risque d'une radicalisation religieuse, d'un attentat à Genève, d'un départ dans une zone de jihad ou encore le risque d'être en présence d'un réseau jihadiste. En réponse à ces appels, le travail du CIC a consisté à écouter et comprendre ces inquiétudes, puis à s'appuyer sur des données factuelles pour évaluer si elles étaient fondées et rassurer le cas échéant. Le CIC a proposé également des informations et de la documentation de qualité pour favoriser une lecture moins émotionnelle des situations et empêcher que des préjugés et amalgames prennent le dessus. Une information de qualité représente en effet une

mesure préventive importante. Parallèlement, le CIC a encouragé parents et professionnels à maintenir le dialogue et à garder le lien. Dans la majorité des cas qui se sont présentés, le CIC a donc joué un rôle important pour désamorcer les inquiétudes et n'a pas rencontré de situations nécessitant des mesures sécuritaires à l'exception d'un cas. Ce travail d'accompagnement et d'information s'inscrit dans la démarche préventive définie par le canton de Genève.

Publics s'étant adressés au CIC via Gardez le lien



Types de prestations offertes par le CIC pour Gardez le lien



Index des groupes et thématiques sur lesquels le CIC a été interrogé en 2016

Remarque importante : cet index illustre l'éventail très large des questions posées, jour après jour au CIC. Il n'est nullement un inventaire de groupes qui posent problème. En effet, la recherche d'une meilleure compréhension ou d'un approfondissement des connaissances sont souvent à l'origine des questions qui sont adressées au CIC.

Questions thématiques

- Appartenance religieuse des tessinois
- Aumônerie (cours)
- Baptêmes (procédures)
- Cadre déontologique
- Cartographie religieuse de Genève
- Centre de consultation psychiatrique
- CIC
- CIC, approche méthodologique (5×)
- Communautés religieuses de Genève
- Communautés religieuses de Lucerne
- Communautés religieuses de migrants
- Communautés religieuses de migrants de Genève
- Communautés religieuses du canton de Neuchâtel
- Communautés religieuses du Tessin
- Comportement « bizarre » (diagnostic)
- Concept de « secte » (3×)
- Conversion
- Dépôt de plainte (procédure)
- Dérives et dysfonctionnements dans les domaines religieux (cours, publication Agora)
- Dérives religieuses en prison
- Dérives sectaires/Pétition Lavergnat
- Deuil en situation de migration
- Diffusion des croyances dans l'espace publique
- Diversité religieuse en entreprise (2×)
- Diversité religieuse en institution
- Education religieuse des enfants
- « Embrigadement sectaire »
- Excision
- Exorcisme
- Glossaire NMR (Publication Agora)
- Groupe de parole pour sortants de groupes religieux
- Groupe de travail sur laïcité Genève (rapport annexé)
- Groupes religieux de soutien
- Homosexualité en milieux religieux
- Images religieuses (analyse)
- Influence des attentats jihadistes sur les « sectes »
- Interculturalité (expertise)
- Interculturalité en pédagogie
- Laïcité et neutralité
- Laïcité genevoise (4×)
- Lettre de soutien (bourse de recherche)
- Liberté de croyance

- Lieux de culte
- Loi de reconnaissance des communautés religieuses (NE et VD)
- Loi de reconnaissance des communautés religieuses NE et VD
- Loi sur l'abattage rituel d'animaux
- Maltraitance en milieu religieux (2×)
- Managers et croyances religieuses (Bilan)
- Mariage religieux
- Mesure de prévention contre la radicalisation, recommandations (5×)
- Mouvement religieux écologiques
- Mouvements « sectaires »
- Mouvements spirituels Genève
- Musique religieuse et antireligieuse
- NMR et nouvelles constitutions cantonales
- Pratiques religieuses à l'hôpital
- Pratiques religieuses suisses (OFS)
- Reconnaissance des minorités religieuses en Suisse (2×)
- Références juridiques
- Relations Etat-communautés religieuses
- Religions dans le Rajasthan (Inde)
- Religions et genre (bibliographie et articles)
- Religions Sud Soudan
- Religiosité et communautés religieuses en Suisse (chiffres)
- Réseau religieux dans le domaine des affaires
- Réseau de solidarité au sein de groupes religieux
- Rupture familiale
- Spiritualités (documentation générale)
- Symboles religieux (2×)
- Théisme/déisme
- Tolérance envers les croyances d'autrui
- Violences dans les religions

Questions relatives au christianisme

- Adventisme
- Alliance Pierres vivantes
- Association chrétienne de la police Suisse
- Baptême de l'Esprit - nouveau charismatique
- Catholicisme
- Centre d'accueil Universel
- Christ Embassy Switzerland
- Christian Church Fellowship International
- Sœurs diaconesses de Saint-Loup (VD)
- Communauté évangélique L'Espoir (Ganties, France)
- Communauté malgache de Genève
- Eglise tewahedo érythréenne
- Eglise tewahedo éthiopienne
- Congrégation Chrétienne Lausanne (contact)
- Congrégations catholiques féminines GE
- Diversité chrétienne
- Divorce dans l'Eglise catholique
- Ecole de musique Adéla (évangélique)
- Eglise BIMA (contact)
- Eglise chrétienne palmarienne
- Eglise copte de Genève

- Eglise de Dieu ministérielle de Jésus Christ internationale
- Eglise du Dieu Fidèle et véritable (Iglesia del Dios Fiel y Verdadero)
- Eglise Erythréenne orthodoxe Tewahedo
- Eglise évangélique baptiste Christ de la Nouvelle Alliance
- Eglise évangélique C3
- Eglise évangélique Source de vie
- Eglise méthodiste de Genève
- Eglise pentecôtiste Mountain of fire and Miracles Ministries
- Eglise réformée hongroise (différence avec Eg. Réformée suisse)
- Eglise Tewahedo (contact)
- Eglise universelle
- Eglises évangéliques
- Eglises évangéliques - situations familiales difficiles
- Eglises évangéliques de migrants à Genève
- Eglises missionnelles
- Evangélisme (2×)
- Fraternité sacerdotale Saint Pie X
- Groupe de prière Buom pastor, Genève
- Holic Gruppe
- ICF
- Igreja evangelica assemblea do Deus (IEAD)/Yverdon
- Igreja pentecostale deus et amor
- Impact Centre Chrétien de Bussigny
- Kimbanguisme
- Koinonia Giovanni Battista
- L'Ami 24heures (EURD)
- L'éternel est bon
- Minorités chrétiennes de Genève
- Mission catholique philippine de Genève
- Mormonisme (place d'Adam)
- Mormons
- Mormons (désaffiliation)
- Ordre de Malte
- Paroisse lusophone adventiste (contact)
- Paroisse Notre-Dame (contact)
- Paroisse Saint-Nicolas-de-Flue (activités)
- Paroisse Sainte-Trinité Ge (contact)
- Prêtre orthodoxe (contact)
- Procédure de sortie de l'Eglise catholique
- Protestantisme (2×)
- Rapsodie des Réalités (Christ Embassy)
- Red City Church Geneva
- Salle de la Réformation
- Science Chrétienne
- Témoins de Jéhovah

**Questions relatives à des mouvements guérisseurs
ou à des coachs/guérisseurs**

- Access Bars / Access Consciousness
- Ama Amritanandamayi
- Anthroposophie et psychiatrie
- Association REGENERE (Thierry Casasnovas)

- Ayahuasca (2×)
- Ayahuasca international -Alberto Varela
- Centre de santé Cesane (4)
- Centres de développement personnel (critères de qualité)
- Chamanisme (4 x)
- Coaching spirituel
- Coaching spirituel (Gruyère)
- Constellations familiales
- Décodage biologique
- Ecovillage
- Eglise de Scientologie (Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH))
- Eglise de Scientologie (3×)
- Expert en déradicalisation
- Guérison reconnective®
- Guérisseur brésilien
- Healing Touch
- Thérapie psycho-comportementale
- Magnétisme
- Maharishi European Research University (Méditation transcendante)
- Médecines alternatives
- Méditation pleine conscience
- Médium de Prilly
- Néo-chamanisme (2×)
- New-Age et thérapies spirituelles
- Ostéopathie (séminaire de G.S.)
- Patchs énergétiques
- Pratiques de guérison
- Reiki en Grèce
- Respirianisme
- Respirianisme (jugement)
- The Work
- Womb Blessing

**Questions relatives à l'ésotérisme
et au spiritualisme**

- Ancien et Mystique Ordre de la Rose-Croix (AMORC)
- Anthroposophie
- Bankod coaching
- Centres spiritistes de Suisse romande
- Ecoles Steiner
- Eglise essenienne chrétienne (2×)
- Fondation Symptomtherm
- Franc-maçonnerie en Suisse
- Groupes spiritualistes à Genève
- I Am
- Franc-maçonnerie
- L'Ordre (Blonay)
- Monte Verita (Ascona)
- Nouvelle acropole
- Occultisme
- Rose-Croix d'Or (2×)
- Satanisme (2×)
- Satanisme LaVeyan
- Uniao do Vegetal (2×)
- Univers-Cité-Mickaël
- Voie christique

Questions relatives à l'islam

- Carré confessionnel (Neuchâtel)
- Cartographie des lieux de culte musulmans
- Centre culturel islamique albanais Dituria
- Communauté chiïte de Lugano
- Communautés musulmanes de GE, VD, NE
- Communautés musulmanes de Genève (2×)
- Communautés musulmanes vaudoises
- Conversion à l'islam (3×)
- Jihadisme (2×)
- Fête du Magal
- Fêtes interdites avec des non-musulmans (anniversaire)
- Financement des communautés musulmanes
- Frislam
- Islam en Suisse romande
- Ismaélisme
- Centre culturel islamique sunnite (mouvement ahbache) de Genève
- Mourides de Genève
- Mouvement Gülen
- Organisation Etat islamique (DAECH), 4×
- Port du voile islamique (2×)
- Prévention radicalisations (Genève)
- Radicalisation (2×)
- Soufisme
- Voie Qadiriya Boutchichiya

Questions émanant de *Gardez le lien*, Genève

- CIC (méthodes de travail), formation, (3×)
- Conseil central islamique suisse
- Conseils (adresses, service désendettement, expertise psy, accès aux infos confidentiel, mesure de réinsertion)
- Conversion à l'islam (2×)
- Déradicalisation (3×)
- DIAC, association de jeunes musulmans genevois
- Jihadisme (5×)
- *Gardez le lien* (projet genevois de prévention des radicalisations) (2×)
- Le ciel attendra (film)
- Pratique de l'islam inquiétante (refus de serrer la main, port du voile, objets de culte, augmentation de la pratique, etc.) (6×)
- Radicalisation religieuse, signes de radicalisation (6×)
- Statistiques pour LMT

Questions relatives aux religions orientales

- Arigatou Foundation
- Association taoïste de Genève
- Bouddhisme en Suisse
- Bouddhisme vietnamien en Suisse romande
- Centre Vipassana (Mon Soleil, St-Imier)
- Communauté baha'ie de Genève
- Communauté sikhe de Genève
- Falun Gong
- Hare Krishna
- Homosexualité dans les religions orientales

- Centre Vimalakirti de Genève
- Prêtre hindou à Genève
- Shri Ram Chandra Mission
- Sikkhisme
- Soka Gakkai
- Sukyio Mahikari
- Temple hindou de Genève (3×)

Questions relatives au judaïsme

- Certificat de judéité
- Produits kasher
- Synagogue Beth Yaacov
- Synagogue Machsike Hadas

Autres

- Attawapiskat
- Global way corporation
- Haouka
- IMITIH A.C.
- Mouvement raëlien (4×)
- ONG Village suisse
- Pastafarisme
- Vaudou et candomblé

4. Activités du CIC

Durant l'année 2016, le CIC s'est également investi dans différents domaines, comme la mise en place de nouveaux projets, la réalisation d'outils d'information et de prévention, le développement de son réseau d'informateurs, l'enrichissement de sa documentation ou encore l'amélioration de sa visibilité.

Mise en place de deux nouveaux projets

Le dispositif genevois de prévention des radicalisations

L'année 2016 a été marquée par le travail de mise en place du dispositif de prévention des radicalisations violentes décidé par le canton de Genève et la signature en septembre d'un contrat de mandat d'une durée de 15 mois entre le Département de la sécurité et de l'économie (DSE) du Canton de Genève et le CIC. Ce contrat fixe notamment le cahier des charges du CIC et le financement d'un poste d'expert à 50 % jusqu'en décembre 2017. Ce subside a permis d'engager Géraldine Casutt, doctorante sur le jihad au féminin (UNIFR-EHESS) et chercheuse junior au Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de Fribourg, pour répondre exclusivement à ce nouveau mandat. Comme partenaire de ce projet pilote, les collaboratrices du CIC ont participé durant toute l'année à plusieurs séances de travail avec différents interlocuteurs, notamment avec l'équipe pluridisciplinaire de la plateforme *Gardez le lien* coordonnée par le BIE, avec la Main Tendue ainsi qu'avec des spécialistes de la psychiatrie, du monde carcéral ou des radicalismes. La mise en place d'un tel dispositif a également nécessité l'élaboration de nouveaux documents de travail, la mise en place d'un protocole d'intervention ainsi que la création de supports pédagogiques. Enfin, les collaboratrices ont partagé les réflexions et les interrogations avec l'ensemble des partenaires de ce nouveau dispositif.

La cartographie de la diversité religieuse du canton de Vaud

Grâce au crédit d'étude de 9'880.- versé par le canton de Vaud à la fin de l'année 2015, le CIC a pu élaborer le projet de cartographie de la diversité religieuse du canton de Vaud. Le CIC s'est bien sûr appuyé sur l'expérience réalisée dans le canton de Genève entre 2012 et 2014, mais il a dû également tenir compte des différences cantonales comme un territoire dix fois plus étendu, une population deux fois plus importante et une politique religieuse très différente. Pour cela, le CIC a rencontré différents interlocuteurs et institutions -le bureau des affaires religieuses du canton, l'ECAL, l'Institut de sciences sociales des religions

contemporaines (ISSRC) de l'Unil, l'Office de l'information sur le territoire, l'Espace Arlaud, pour définir les contours du projet et estimer son coût. Ce travail en amont a permis de rédiger un dossier complet du projet en y intégrant le déroulement de chaque étape, l'approche méthodologique et le budget en vue de la recherche du financement. Le CIC a complété ce dossier par la rédaction d'un dépliant de présentation à l'attention des communautés religieuses qui seront consultées pendant la phase du recensement et de récolte d'information. Grâce à la mise à disposition d'une assistante de l'Institut de sciences sociales des religions contemporaines (ISSRC) de l'Unil, le projet a pu démarrer en décembre 2016.

Activités pédagogiques

Plusieurs fois dans l'année, les collaboratrices du CIC ont été invitées à présenter des thématiques en lien avec leurs activités dans le cadre de colloques, de cours et de formations continues.

« Cité laïque | Laïcité »,

Conférence débat organisée par la HETS, Genève

11-12 janvier 2016 : Camille Gonzales a présenté le CIC et participé à un atelier sur le travail en réseaux. La manifestation était organisée par des étudiants de la HETS ayant suivi un module d'approfondissement sur le fait religieux dans le travail social.

« Les pratiques religieuses qui questionnent.

Réponses du CIC », Institut fédéral des Hautes Etudes en formation continue, Renens (VD)

21 janvier : Brigitte Knobel a animé une après-midi dans le cadre du module de formation continue sur l'interculturalité donné par Mallory Schneuwly Purdie à l'Institut fédéral des Hautes Etudes en formation continue de Renens.

28 mai : Brigitte Knobel a assisté en tant qu'experte à la présentation des travaux écrits réalisés par les étudiants-es de ce module.

« Le paysage religieux genevois », Unige

23 février : Brigitte Knobel a été invitée à présenter les résultats de la cartographie religieuse de Genève dans le cours de sociologie des religions de Christophe Monnot à la faculté de théologie de l'Université de Genève.

« Les délits et dysfonctionnements dans les groupes religieux », lycée-collège des Creuset, Sion

7 avril : Brigitte Knobel a présenté les délits et dysfonctionnements qui peuvent survenir dans les

groupes religieux dans le cadre des ateliers de prévention organisés au collège des Creuset de Sion.

« Cartographie religieuse de Genève: un projet du CIC », UNIL

14 avril: Brigitte Knobel a présenté le CIC et le travail de cartographie des communautés religieuses de Genève dans le cadre du cours d'Irene Becci sur les émergences religieuses et les nouvelles spiritualités (Institut de sciences sociales des religions contemporaines de Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Lausanne).

« Présentation du CIC », Service de probation, Genève

12 avril 2016: Brigitte Knobel et Camille Gonzales ont présenté les activités et méthodes de travail du CIC dans le cadre d'un colloque autour de la gestion des faits religieux en prison organisé par le Service de probation et d'insertion de Genève.

« Diversité religieuse en entreprise: comment la gérer au quotidien », Haute Ecole Arc de Neuchâtel

8 septembre: Brigitte Knobel a animé l'atelier « Diversité religieuse et statut féminin » organisé dans le cadre du colloque « La diversité religieuse en entreprise: comment la gérer au quotidien » organisé par la Haute Ecole Arc de Neuchâtel

« Quelles questions les institutions se posent-elles quant aux groupes religieux controversés et comment y répondre », Unil, EPFL, HEP et EESP

4 novembre: Camille Gonzales a donné une conférence dans le cadre de la formation continue « Face à la diversité religieuse en institution. Reconnaissance et gestion dans sa pratique professionnelle », organisée conjointement par l'Unil, l'EPFL, la HEP et l'EESP

Nouvelles fiches pédagogiques pour les Editions AGORA

En 2016, le CIC a également finalisé les fiches pédagogiques commandées par les Editions Agora, spécialisées dans l'enseignement de l'éthique et de l'histoire des religions pour les écoles romandes. Ces fiches qui s'adresseront aux élèves et aux enseignants des classes de degré 9-11 harmoS (12-15 ans), figureront dans la nouvelle édition de la brochure *Panorama des religions* ainsi que dans le manuel et la plateforme *Planète religions: des clés pour comprendre le monde*. Elles portent sur la question des minorités religieuses, sur la catégorie des « nouveaux mouvements religieux », l'utilisation problématique du mot « secte » ainsi que sur les délits et dysfonctionnements qui peuvent survenir dans des groupes religieux. Le CIC a abordé ces diverses thématiques avec une approche à la fois historique et sociologique, en tenant compte du contexte juridique et politique suisse ainsi que des nouvelles connaissances scientifiques à disposition dans ces domaines.

Participation à des commissions politiques

En 2016, le CIC a participé aux travaux de deux commissions au sein desquelles sont discutées les relations entre Etat et collectivités religieuses.

Commission consultative en matière religieuse du canton de Vaud

Membre depuis 2012 de cette commission vaudoise, Brigitte Knobel a participé en 2016 à 6 séances de travail: le 21 janvier, le 17 mars, le 6 juin, le 12 septembre, le 7 novembre et le 30 novembre. Elle a également réalisé l'inventaire des communautés musulmanes établies dans le canton de Vaud, tous courants confondus (sunnite, chiite, soufi, ahmadi, ismaélien, etc) en vue d'une rencontre avec l'ensemble des représentants de ces différents courants.

Commission consultative du canton de Neuchâtel

Le 23 mars, Brigitte Knobel a prononcé une allocution dans le cadre de la conférence de presse donnée par le gouvernement neuchâtelois à l'occasion de la mise en consultation large du projet de loi sur les reconnaissances des communautés religieuses. Brigitte Knobel a participé en 2015 aux travaux de la commission citée en titre.

Participation à des conférences et des colloques

Convaincues de l'importance de la recherche académique pour améliorer l'information sur les questions religieuses, les collaboratrices du CIC ont assisté à plusieurs colloques académiques en lien avec l'actualité religieuse.

- 27 janvier « Comment lutter contre le jihadisme ? », conférence de Gilles Kepel, professeur à Sciences Po Paris, donnée au Graduate Institute Geneva (chaire Religion et politique dans le monde contemporain).
- 9 mars: conférence de Myriam Declair donné dans le cadre du colloque sur les « sectes » organisé par des étudiants en psychologie de l'Université de Lausanne.
- Semestre du printemps: Camille Gonzales a suivi le cours sur les humanités digitales donné à l'université de Genève (faculté des Lettres et faculté des Sciences). Cette formation avait pour but d'examiner les enjeux et défis que représentent les sources numériques pour les chercheurs en sciences humaines et sociales notamment. Le séminaire, même s'il était orienté sur la recherche, était pressenti comme utile pour le CIC qui manie beaucoup de sources nées numériques et qu'il tente par ailleurs de conserver comme telles.
- 18 mai: « Islam et nationalisme en Bosnie-Herzégovine » conférence de Xavier Bougarel, chercheur au

4. Activités du CIC

- CNRS, donnée au Graduate Institute Geneva (chaire Religion et politique dans le monde contemporain).
- 21 mai : participation au colloque « New Religious Radicalisms » organisé par le centre INFORM de Londres.
 - 21 septembre, « Histoire du Sénégal, ou histoire des Sénégalais ? La place de l'islam » conférence d'Ibrahima Thioub, directeur du département d'Histoire et recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, donnée au Graduate Institute Geneva (chaire Religion et politique dans le monde contemporain).
 - 12 octobre : « Repenser la place des religions en Europe » conférence d'Olivier Roy, professeur à l'Institut universitaire européen de Florence, donnée au Graduate Institute Geneva (chaire Religion et politique dans le monde contemporain).
 - 2 novembre, « Heurs et malheurs des Frères musulmans en Egypte » conférence de Marie Vannetzel, chargée de recherche en sociologie politique au CNRS, donnée au Graduate Institute Geneva (chaire Religion et politique dans le monde contemporain).
 - 16 novembre : « Communautés vertes : religions, spiritualités et engagement durable », table-ronde organisée à l'Espace Dickens de Lausanne par une équipe de recherche de l'Institut des sciences sociales des religions contemporaines (ISSRC) de l'Unil dans le cadre de la recherche « Spiritualités et religions : les nouveaux carburants de la transition énergétique ? » dont le CIC est partenaire.

Activités de terrain

Parallèlement aux entretiens téléphoniques courants avec les représentants religieux, le CIC tient à visiter des communautés religieuses/spirituelles pour récolter de la documentation. En 2016, les collaboratrices du CIC ont rencontré des responsables du centre bouddhiste vimalakirti de Genève, et ont visité les Eglises évangéliques Nueva Vida et Red City Church. Camille Gonzales s'est également rendue à La Chaux-de-Fonds pour visiter le Musée des civilisations l'Islam ouvert en mai 2016 et créé par Nadia Karmous, présidente de l'association culturelle des femmes musulmanes de Suisse.

Synergie/collaboration

- Le 10 mars, Jean-François Mayer, historien des religions et directeur de Religioscope, a consulté les collaboratrices du CIC sur les demandes portant sur l'évangélisme adressées au CIC. Cet entretien s'inscrivait dans l'étude qu'il a menée sur la perception des évangéliques dans la société suisse romande.
- 15 mars : les collaboratrices du CIC ont invité M. Charpilloz, membre de l'association Horizon 9 de Genève, pour mieux connaître les prestations de ce « centre de thérapie chrétienne ».
- 21 avril : le CIC a accueilli Melina Brede, médiatrice au musée international de la Réforme, pour échanger sur les activités pédagogiques en lien avec les communautés religieuses de Genève.
- 25 avril et 7 juin : le CIC a reçu des membres du groupe citoyen *Culture religieuse et humaniste à l'école laïque* de Genève, intéressé par les activités et l'approche du CIC.
- 23-24 mai : les collaboratrices du CIC se sont rendues à Londres pour participer à la rencontre annuelle de réseau organisée cette année par le centre INFORM. Les centres de Bruxelles (CIAOSN) et de Montréal (INFO-SECTE) y étaient aussi présents. La 1^{ère} journée a permis d'échanger sur nos pratiques professionnelles comme l'utilisation des témoignages ou encore la confidentialité des données. La 2^{ème} journée était consacrée aux types d'engagement de la deuxième génération appartenant à des mouvements religieux nés dans les années 1960 (Eglise de l'Unification, Eglise de Scientologie, Hare Krishna et the Jesus Fellowship).
- 20 octobre : les collaboratrices du CIC ont organisé avec les collaborateurs de l'Hospice général un workshop sur la question des radicalisations.

Interventions du CIC dans les médias

En 2016, le travail du CIC a figuré dans plusieurs médias.

- 19 janvier : Camille Gonzales a été interviewée par la radio associative La Comète pour présenter le CIC.
- Le 24 mars, plusieurs médias (*L'Express*/*L'Impartial*, *Arcinfo*, *le Courrier*, *L'Hebdo*) ont repris les propos de Brigitte Knobel prononcés lors la conférence de presse organisée par le Gouvernement neuchâtelois pour présenter l'avant-projet de loi portant sur la reconnaissance des communautés religieuses sur son territoire.
- Le 19 juillet, *Protestinfo*, l'agence de presse protestante, a consacré un article « Prévenir les éventuels dysfonctionnements au sein des groupes religieux » qui présente les dépliants de RECOMMANDATIONS réalisés par le CIC. Lien : <https://protestinfo.ch/201607198047/8047-prevenir-les-eventuelsdysfonctionnements-au-sein-des-groupes-religieux.html>
- Octobre-novembre : *Causes Communes*, publication du parti socialiste de la Ville de Genève, a publié un entretien avec Brigitte Knobel dans le numéro qu'il a consacré au projet de loi sur la laïcité proposé par le gouvernement genevois. Lien : http://www.ps-geneve.ch/wp/wp-content/uploads/2016/11/Causes_Communes42.pdf
- Le 5 décembre, la *Tribune de Genève*, a publié un article sur le nouveau dispositif mis en place à Genève, intitulé « Une ligne téléphonique s'ouvre contre les radicalisations ». L'article y présente les prestations du CIC dans ce projet pilote.

5. Développement et objectifs pour 2017

- De manière générale, le CIC s'engage à poursuivre son travail d'information spécialisée et personnalisée auprès de ses différents publics des cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin. La création d'une page Facebook et un compte Twitter compte parmi les supports qu'il créera pour améliorer sa visibilité.
- Pour le canton de Genève: le CIC poursuivra jusqu'au 31 décembre le mandat de prévention des radicalisations avec le canton de Genève selon les termes du contrat signé en septembre 2016 entre le Département de la sécurité et de l'économie de Genève et le CIC. En fin d'année, le CIC s'est engagé à rédiger un rapport d'analyse sur le travail effectué au sein du dispositif de prévention des radicalisations. Ce rapport permettra de tirer un bilan de ce projet.
- Pour le canton du Tessin: afin de répondre à la demande de ce canton, le CIC présentera un projet de prévention des radicalisations en collaboration avec le service d'intégration des étrangers. Pour améliorer sa visibilité dans ce canton, il réalisera la traduction en italien de ses divers dépliants, qui seront diffusés au sein de différents services de l'administration tessinoise.
- Pour le canton de Vaud: le CIC débutera dès janvier la cartographie de la diversité religieuse dans le canton de Vaud, tout en poursuivant la recherche de financement de ce projet.
- Pour le canton du Valais: le CIC cherchera à améliorer sa visibilité dans ce canton en nouant des contacts avec différents organismes publics ou privés du canton.

6. Comptes annuels 2016

Bilans au 31 décembre

| <u>ACTIF (en CHF)</u> | <u>2016</u> | <u>2015</u> |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Liquidités | 72'796.25 | 54'846.02 |
| Subventions et revenus à recevoir | 2'140.00 | 12'278.00 |
| Actifs transitoires | 874.92 | 2'539.92 |
| Total actif circulant | 75'811.17 | 69'663.94 |
| <hr/> | | |
| Mobilier et installations | 880.00 | 1'100.00 |
| Matériel informatique | 1'020.00 | 1'700.00 |
| Total actifs immobilisé | 1'900.00 | 2'800.00 |
| <hr/> | | |
| Total de l'actif | 77'711.17 | 72'463.94 |

| <u>PASSIF (en CHF)</u> | <u>2016</u> | <u>2015</u> |
|---|------------------|------------------|
| Fournisseurs | 14'826.08 | 17'585.62 |
| Passifs transitoires | 8'662.35 | 3'664.45 |
| Total capitaux étrangers à court terme | 23'488.43 | 21'250.07 |
| <hr/> | | |
| Fonds affectés au mandat du canton de Vaud | 4'680.00 | 0.00 |
| Fonds affectés à la subvention du canton du Tessin | 10'000.00 | 9'880.00 |
| Total fonds affectés | 14'680.00 | 9'880.00 |
| <hr/> | | |
| Capital de dotation | 50'000.00 | 50'000.00 |
| Perte au bilan : | | |
| Perte reportée | (8'666.13) | (2'930.65) |
| Bénéfice/(Perte) de l'exercice | (1'791.13) | (5'735.48) |
| Total fonds propres | 39'542.74 | 41'333.87 |
| <hr/> | | |
| Total passif | 77'711.17 | 72'463.94 |

Comptes de resultat au 31 décembre 2016

| | <u>2016</u> | <u>2015</u> |
|--|-------------------|-------------|
| Subvention Etat de Genève | 193'351.00 | 187'667.00 |
| Subvention Canton de Vaud | 45'000.00 | 45'000.00 |
| Subvention Canton du Valais | 10'000.00 | 10'000.00 |
| Subvention Canton du Tessin..... | 10'000.00 | 10'000.00 |
| Total subventions | 258'351.00 | 252'667.00 |
| Report don de la Loterie Romande | 0.00 | 2'884.75 |
| Report mandat Canton Vaud, cartographie des communautés religieuses | 9'880.00 | 9'880.00 |
| ./. Report Canton Vaud sur 2017 | (4'680.00) | (9'880.00) |
| Mandat Etat Neuchâtel, reconnaissance des communautés religieuses | 1'082.00 | 7'378.00 |
| Mandat Etat Genève, prévention des radicalisations | 13'270.00 | 0.00 |
| Cours et expertises | 6'636.80 | 1'670.60 |
| Dons et ventes de brochures..... | 416.10 | 1'195.00 |
| Total des autres revenus | 26'604.90 | 13'128.35 |
| Documentation et diffusion d'informations | 7'920.12 | 9'928.87 |
| Frais liés aux projets..... | 0.00 | 7'040.00 |
| Total des charges directes | 7'920.12 | 16'968.87 |
| Bénéfice brut I | 277'035.78 | 248'826.48 |

Comptes de resultat au 31 décembre 2016 (Suite)

| | <u>2016</u> | <u>2015</u> |
|---|-------------------|-------------------|
| Salaires | 198'716.86 | 181'642.89 |
| Charges sociales | 33'201.03 | 29'614.69 |
| Autres frais de personnel | 259.19 | 6'275.57 |
| Total des charges de personnel | 232'177.08 | 217'533.15 |
| Bénéfice brut II | 44'858.70 | 31'293.33 |
| Charges de locaux | 29'306.90 | 21'155.00 |
| Charges d'entretien | 0.00 | 401.75 |
| Assurances | 566.60 | 584.40 |
| Honoraires | 2'408.40 | 3'853.20 |
| Frais informatiques | 2'874.30 | 612.00 |
| Frais de location photocopieur | 3'486.24 | 3'486.24 |
| Frais de bureau | 1'017.00 | 1'398.53 |
| Frais de télécommunications et affranchissements | 2'328.20 | 2'156.40 |
| Frais de déplacements et de séminaires | 2'936.59 | 1'661.62 |
| Frais divers | 590.00 | 0.00 |
| Total des charges d'exploitation | 45'514.23 | 35'309.14 |
| Bénéfice/(perte) d'exploitation avant int. et amort. | (655.53) | (4'015.81) |
| Amortissements des actifs immobilisés | (900.00) | (1'487.30) |
| Total des amortissements | (900.00) | (1'487.30) |
| Intérêts créditeurs | 6.40 | 9.63 |
| Frais bancaires | (242.00) | (242.00) |
| Total des produits et charges financiers | (235.60) | (232.37) |
| Perte de l'exercice | (1'791.13) | (5'735.48) |

Détails de l'utilisation des dons

| | <u>2016</u> | <u>2015</u> |
|--|------------------|------------------|
| <u>Détail de l'utilisation du don de la Loterie Romande</u> | | |
| Don non utilisé en 2014 et reporté sur 2015 | 0.00 | 2'884.75 |
| Frais liés au don de la Loterie Romande | 0.00 | -7'040.00 |
| <hr/> | | |
| Excédent de frais pris en charge par Centre intercantonal d'information | 0.00 | -4'155.25 |
| | | |
| <u>Détails de l'utilisation des fonds du Canton de Vaud</u> | | |
| Fonds Canton de Vaud, cartographie des communautés religieuses | 9'880.00 | 9'880.00 |
| Frais liés aux fonds du Canton de Vaud | -5'200.00 | 0.00 |
| <hr/> | | |
| Solde des fonds non utilisé en 2016 à reporter sur 2017 | 4'680.00 | 9'880.00 |
| | | |
| <u>Détails de l'utilisation de la subvention du Canton du Tessin</u> | | |
| Subvention du Canton du Tessin reçue en 2016 pour 2017 | 10'000.00 | 9'880.00 |
| <hr/> | | |
| Solde des fonds à reporter sur 2017 | 10'000.00 | 9'880.00 |

Tableau de variation des capitaux propres

| | Existant initial | Dotation | Utilisation | Existant final |
|--|---------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Fonds provenant des capitaux étrangers (fonds affectés) | | | | |
| Fonds Canton Vaud, cartographie des communautés religieuses | 9'880.00 | 0.00 | -5'200.00 | 4'680.00 |
| Fonds Canton Tessin, subvention 2017 | 0.00 | 10'000.00 | 0.00 | 10'000.00 |
| Total des capitaux étrangers (fonds affectés) | 9'880.00 | 10'000.00 | -5'200.00 | 14'680.00 |
| Fonds provenant des capitaux propres | | | | |
| Découvert au début de l'exercice | -8'666.13 | 0.00 | 0.00 | -8'666.13 |
| Résultat de l'exercice | 0.00 | -1'791.13 | 0.00 | -1'791.13 |
| Total des capitaux propres | -8'666.13 | -1'791.13 | 0.00 | -10'457.26 |

BAUMER
 & Cie S.A.
 FIDUCIAIRE FONDÉE EN 1981

Rapport de l'organe de révision
 sur le contrôle restreint au
 Conseil de fondation de
 Fondation
 « Centre intercantonal d'information
 sur les croyances et sur les activités
 des groupements à caractère
 spirituel, religieux ou ésotérique »

GENEVE

Genève, le 29 mars 2017


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation « Centre intercantonal d'information sur les croyances et sur les activités des groupements à caractère spirituel, religieux ou ésotérique » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation.

BAUMER & CIE SA


 Corinne Dumonthay
 Expert-réviseur agréé ASR
 Réviseur responsable


 Véronique Poncin
 Expert-réviseur agréé ASR

Annexe : comptes annuels

MEMBRE DE FIDUCIAIRE I SUISSE
 PARTENAIRE DE BONNEFOUS & CIE SA

Rue du Cendrier 24 - CP 1219 - CH - 1211 Genève 1 - T +41 22 301 29 44 - F +41 22 906 11 70 - benoit.baumer@bonnefous.ch - www.bonnefous.ch
 TVA N° CHE-103.180.465 - CCP 17-49715-7 - IBAN CH10 0900 0000 1704 9715 7 - BIC POFICHBEXXX

Revue de Presse 2016



Janvier

Le Centre islam et société fait encore débat à Fribourg

24 Heures: le Conseil d'Etat fribourgeois dénonce la dimension anticonstitutionnelle de l'initiative UDC s'opposant à la création du Centre islam et société. Il ajoute que le Centre n'offrira pas de formation d'imams, mais proposera l'étude de la religion musulmane dans la société suisse.

→ « Fribourg au secours du Centre islam et société », *24 Heures*, 14.01.2016

Les chiffres des voyageurs du jihad

Le Temps reprend les publications mensuelles du Service de renseignement de la Confédération (SRC) au sujet des voyageurs du jihad. Ainsi, depuis 2001, 73 départs ont été recensés. Depuis décembre, 3 nouveaux cas s'y sont ajoutés; le nombre de retours reste de 13. Parmi les voyageurs, il reste des cas « non-confirmés », c'est-à-dire dont la motivation jihadiste et/ou la localisation n'ont pas été définies.

→ « Trois nouveaux cas de jihad détectés », *Le Temps*, 22.01.2016

Pegida Suisse ne manifestera pas à Bâle

Le Temps: Pegida Suisse, mouvement luttant contre l'islamisation, se voit retirer son autorisation de manifester par les autorités bâloises. Il en va de même pour les mouvements de gauche qui avaient prévu, le jour même, une contre-manifestation. Jusqu'à aujourd'hui, Pegida Suisse n'a obtenu d'autorisation officielle de manifester dans aucun canton suisse.

→ « Pegida ne défilera pas à Bâle », *Le Temps*, 27.01.2016

L'Eglise catholique demande pardon aux victimes d'abus sexuels

24 Heures: suite à la publication du rapport commandé à trois historiens par l'Eglise catholique à propos de maltraitances commises sur des enfants à l'Institut catholique Marini (Fribourg), l'Eglise assume la responsabilité des faits et demande pardon aux victimes. En plus de la création du fonds d'indemnisation national, l'institution a mis en place des mesures de prévention.

→ « Le portrait accablant du pensionnat de la honte », *24 Heures*, 27.01.2016

Février

L'Eglise Saint-Laurent, à Lausanne, reste un lieu d'accueil pour les réfugiés

Le Courrier: le Tribunal d'arrondissement de Lausanne juge irrecevable l'action en justice de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (EERV) pour expulser les occupants de l'église Saint-Laurent, représentés par le Collectif R.

→ « Le Refuge de Saint-Laurent gagne une manche contre l'Eglise », *Le Courrier*, 10.02.2016

Initiative valaisanne « pour des têtes nues à l'école »

24 Heures: l'UDC valaisanne dépose en février une initiative pour interdire toute forme de couvre-chefs à l'école. Les écolières voilées sont la cible principale de cette démarche dite « préventive », très peu de jeunes filles étant concernées en Valais. Parallèlement, le collectif VIVE (Valaisan-ne-s contre l'interdiction du port du voile à l'école), qui regroupe des personnes combattant les discriminations, s'engage politiquement contre l'initiative.

→ « Offensive de l'UDC Valais contre le voile à l'école », *24 Heures*, 23.02.2016

Signes religieux au travail:

un nouveau cas à Genève

Tribune de Genève: le cas d'une employée de la ville de Genève portant le voile suscite une interpellation lors d'une séance municipale. Le Conseil administratif privilégie la tolérance, en attendant la décision du Grand Conseil, qui doit encore se prononcer sur le projet de loi sur la laïcité.

→ « En contact avec le public, une employée porte le voile », *TDG*, 24.02.2016

Dossier consacré à la diversité de l'islam en Suisse romande

L'agence de presse protestante, *Protestinfo*, relayée entre autres par *Le Courrier* et l'émission radiophonique *Hautes fréquences*, présente la diversité de l'islam en Suisse. En plus des différences traditionnelles, culturelles et cultuelles, le dossier est axé sur les enjeux linguistiques et générationnels que rencontrent ces communautés.

→ « A la découverte de l'islam méconnu de nos voisins », *Protestinfo*, 02.2016

→ « Les mosquées face au défi de la langue », *Hautes fréquences*, *RTS*, 28.02.2016

Mars

Antenne LGBT à la chapelle du Temple de Plainpalais

Tribune de Genève: grâce au projet «@LeLab» de l'Eglise protestante de Genève, une antenne LGBT (Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) a été ouverte au cœur de la ville, il y a quelques mois déjà. Ce projet souhaite répondre aux besoins des jeunes adultes en quête de spiritualité.

→ «Un brin d'arc-en-ciel à l'Eglise», *TDG*, 01.03.2016

Reconnaissance des communautés religieuses neuchâteloises

Le Courrier: le Conseil d'Etat neuchâtelois présente l'avant-projet de loi sur la reconnaissance d'intérêt public de minorités religieuses. Ce statut offre, moyennant le respect d'un certain nombre de devoirs, de nouveaux droits tels que la perception par l'Etat de l'impôt religieux et le statut d'aumônier. Actuellement, seules trois communautés religieuses sont reconnues à Neuchâtel: l'Eglise évangélique réformée ainsi que les Eglises catholiques romaine et chrétienne.

→ «Neuchâtel prône une laïcité d'intégration», *Le Courrier*, 24.03.2016

Falun Gong accusé de propagande à Genève

Tribune de Genève: le spectacle de musiques et de danses chinoises de la compagnie Shen Yun donné au BFM de Genève est accusé de propagande pour le Falun Gong. Pourtant, les supports de promotion du spectacle ne laissent pas entendre les liens entre la compagnie et le mouvement. L'article de la *Tribune de Genève* ajoute que le Falun Gong est réprimé par le régime chinois alors qu'il n'a jamais posé de problème en Suisse.

→ «Une troupe chinoise suscite le malaise», *TDG*, 04.03.2016

Les poursuites contre l'Eglise de scientologie belge sont rejetées

La Croix: l'ensemble des poursuites contre l'Eglise de scientologie sont déclarées irrecevables par le tribunal correctionnel de Bruxelles. 11 prévenus étaient poursuivis pour organisation criminelle, fraude, pratique illégale de la médecine, violation de la vie privée et extorsion. Le juge estime les pièces d'accusation incomplètes ou prescrites. Il ajoute que les accusations ne concernent pas spécifiquement des faits mais la doctrine scientologique.

→ «L'Eglise de scientologie ne sera pas interdite en Belgique», *La Croix*, 11.03.2016

Genève à la rencontre des associations musulmanes

Tribune de Genève: le chef du Département de la sécurité et de l'économie (DSE) et le délégué

à l'intégration du canton de Genève ont invité pour la première fois les associations et organisations musulmanes à une rencontre. Il s'agissait notamment de discuter du projet de loi sur la laïcité. Cette démarche sera reconduite car elle s'inscrit dans la nouvelle Constitution.

→ «Représentants musulmans invités par Pierre Maudet», *TDG*, 19-20.03.2016

Avril

Dispense de serrer la main pour motif religieux

La décision d'une école secondaire bâloise de dispenser deux adolescents de serrer la main à leur enseignante provoque un grand débat médiatique. Politicien-ne-s, féministes, représentant-e-s d'associations musulmanes, sociologues des religions discutent autour du bien-fondé de cette décision en défendant des arguments d'intégration, de liberté de croyance ou bien encore de valeurs suisses. Une chronique du *Courrier* dénonce par ailleurs une récupération des luttes pour l'égalité à des fins racistes et xénophobes dans ce genre de débats.

→ «Elèves musulmans dispensés de serrer la main: le tollé», *Le Temps*, 04.05.2016

→ «Les élèves musulmans dispensés de serrer la main», *Le Matin*, 04.04.2016

→ «Serrer la main n'est pas une valeur constitutionnelle suisse», *RTS*, 05.04.2016

→ «Ne pas serrer la main de sa prof, la dispense explosive», *TDG*, 05.04.2016

→ «Refus de serrer la main d'une prof à Therwil: le signe d'une dérive?», *Le Temps*, 07.04.2016

→ «Fausses routes», *Le Courrier*, 27.04.2015

Croissance des communautés religieuses de migrant-e-s à Genève

Protestinfo: les personnes issues de la migration créent un renouveau chrétien. L'exemple du canton de Genève démontre que les membres de ces communautés, principalement évangéliques, proviennent d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La question des lieux de réunion reste un défi pour ces nouvelles communautés genevoises; elles sous-louent ou deviennent colocataires d'appartements, sous-sols ou lieux de cultes historiques.

→ «Les migrants créent un boom religieux à Genève», *Protestinfo*, 11.04.2016

L'office fédéral de la statistique rend son enquête sur la religion

Protestinfo: l'enquête de l'Office fédéral de la statistique sur la langue, la religion et la culture 2014 est rendue publique. Les résultats montrent que la population se détourne des églises traditionnelles (catholiques et réformées) tandis que les croyances et les pratiques religieuses se diversifient. Ils soulignent également que la foi

et la spiritualité sont davantage investies par les femmes.

→ « Hors des églises, le Tout-Puissant a la cote », *Protestinfo*, 22.04.2016

Un musée sur l'islam à La Chaux-de-Fonds

Le Courrier: le 27 mai prochain, le Musée des civilisations de l'islam (Mucivi) sera inauguré à La Chaux-de-Fonds. Toutefois, ce projet suscite des questions parmi les politicien-ne-s neuchâtelois-es ; la provenance des investissements des pays du Golfe et les craintes d'islamisation en font partie.

→ « Un musée de l'islam inquiète des députés neuchâtelois », *Le Courrier*, 28.04.2016

Mai

La laïcité romande réseautée

Le Courrier: la sortie d'un Manifeste laïque le 15 avril dernier marque la création du Réseau laïque romand. Le nouveau groupe propose une plateforme de réseautage sur les questions de laïcité ainsi qu'une expertise dans le domaine.

→ « Un réseau laïque a vu le jour », *Le Courrier*, 20.05.2016

La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) en faveur des Témoins de Jéhovah

La Croix: la CEDH déclare dans un arrêt que les autorités régionales de Mesrin et Izmir (Turquie) avaient violé le droit à la liberté de la religion. En effet, les Témoins de Jéhovah ne pouvaient se rassembler pour célébrer leur culte en raison d'une loi édictée interdisant l'ouverture de lieux de culte dans des endroits non prévus à cet effet.

→ « À Strasbourg, le Témoins de Jéhovah de Turquie obtiennent gain de cause », *La Croix*, 24.05.2016

Dispense de serrer la main pour motif religieux refusée

24 Heures: à la suite de l'affaire de Therwil d'avril 2016, le Département cantonal de l'éducation de Bâle-Campagne décide de sanctionner le refus de serrer la main d'enseignantes. Selon les juristes, le motif religieux invoqué par les adolescents pour une dispense de cette pratique ne prévaut pas sur l'intérêt public tel que l'égalité entre hommes et femmes ou l'intégration sociale.

→ « Les élèves musulmans devront serrer la main aux profs », *24 Heures*, 25.05.2016

Eglises protestantes de migrant-e-s subventionnées

Protestinfo: l'Eglise réformée Berne-Jura-Soleure décide de verser 1000 francs par mois à cinq pasteur-e-s de communautés de migrant-e-s dès 2017. Ce soutien financier a pour objectifs de réduire la précarité des pasteur-e-s migrant-e-s qui

allient bien souvent leur ministère avec un travail alimentaire. Elle vise aussi à lutter contre les inégalités entre les communautés réformées suisses et étrangères et établir une collaboration plus étroite.

→ « Une bourse pour des responsables d'Eglise de la migration », *Protestinfo*, 26.05.2016

Inauguration du Musée de l'Islam à La Chaux-de-Fonds

Le Temps: le Musée des civilisations de l'Islam de La Chaux-de-Fonds a ouvert ses portes au public fin mai. Outre l'exposition permanente proposant un panorama historique de l'islam, il propose également de nombreuses activités culturelles. Décrit comme un espace moderne, interactif et ouvert, il a déjà suscité de nombreuses polémiques avant son ouverture.

→ « Le musée de l'islam, sensuel et technologique », *Le Temps*, 27.05.2016

Antisémitisme en Valais

Le Temps: un dessinateur est accusé par la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD) de violation de la norme pénale contre le racisme pour avoir diffusé des caricatures antisémites. Etudiant à l'École professionnelle des arts contemporains (EPAC) en Valais, il a été suspendu et attend la décision de la justice.

→ « L'UDC se désolidarise d'un dessinateur antisémite », *Le Temps*, 27.05.2016

Juin

Abolition de l'ordination des pasteures luthériennes lettones

Protestinfo: le synode luthérien letton a décidé d'abolir officiellement l'ordination des femmes pasteures. Cette décision a soulevé une vague d'indignation, notamment parmi les théologues. L'Eglise lettone rejoint ainsi 30 autres Eglises n'autorisant pas l'ordination des femmes. Elles sont toutefois membres de la Fédération luthérienne mondiale, qui siège à Genève et compte 145 membres au total.

→ « L'Eglise luthérienne en Lettonie abolit l'ordination des femmes », *Protestinfo*, 07.06.2016

Le rapport 2015 des incidents racistes en Suisse

Tribune de Genève: le rapport 2015 d'analyse des incidents racistes publié par le Réseau de centres de conseil pour les victimes de racisme recense de nouvelles catégories, telles que les préjugés antireligieux et le racisme anti-Arabs. Il mentionne notamment une hausse de 11 % de l'hostilité envers les personnes musulmanes, de 3 % de l'antisémitisme et de 1 % du fondamentalisme religieux.

→ « L'islam est la nouvelle cible du racisme en Suisse », *TDG*, 08.06.2016

Le fait religieux dans les écoles genevoises

Le Courrier évoque le malaise qu'a causé la présence d'Hani Ramadan, directeur du Centre islamique de Genève, dans une classe de secondaire pour parler d'islamophobie. La polémique ravive les débats sur la laïcité dans les écoles.

→ « Le fait religieux a toute sa place à l'école », *Le Courrier*, 11-12.06.2016

Des Mormons aux Archives cantonales vaudoises

Le Courrier : dans l'objectif de retracer l'arbre généalogique de l'humanité, l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des derniers jours donne un coup de main aux Archives cantonales vaudoises pour la numérisation de milliers de registres de reconnaissance des années 1234 à 1798.

→ « Les mormons en renfort », *Le Courrier*, 16.06.2016

Des pasteurs vaudois fâchés

La presse romande, dont le *24 Heures*, évoque le conflit opposant cinq pasteurs licenciés et leur ancien employeur, le Conseil synodal de l'Eglise protestante vaudoise. Ils font recours en justice, tandis que le Conseil synodal maintient les « justes motifs » des licenciements.

→ « Les raisons d'un malaise chez les pasteurs vaudois », *24 Heures*, 22.06.2016

Juillet

Répression contre les partisan-e-s de Fethullah Gülen

Suite au coup d'Etat en Turquie, le président Erdogan accuse les putschistes d'être lié-e-s à l'imam Fethullah Gülen, exilé aux USA. Le Monde remarque que le mouvement Hizmet, en lien avec la confrérie de F.Gülen, a pourtant condamné le putsch et est historiquement opposé aux interventions militaires. Dans *Le Temps*, on apprend que des purges dans les médias, l'éducation et la police visant les partisans-e-s supposé-e-s du prédateur sont menées par le gouvernement turc. La Tribune de Genève rapporte quant à elle qu'une école privée de Zurich a reçu des menaces car elle est soupçonnée de s'inscrire dans la mouvance de F.Gülen.

→ « Turquie : qui est Fethullah Gülen, accusé par le pouvoir d'avoir initié le coup d'Etat ? », *Le Monde*, 16.07.2016

→ « La chasse aux gülenistes s'étend à l'enseignement », *Le Temps*, 20.07.2016

→ « Ecole privée zurichoise victime de menaces », *TDG*, 22.07.2016

Annulation de la Marche pour la vie

La Marche pour la vie, mouvement rassemblant des organisations catholiques et évangéliques opposées à l'avortement, au diagnostic pré-implantatoire et à l'euthanasie, annule son défilé prévu en septembre. Pour des raisons de sécurité, la manifestation prendra la forme d'un rassemblement sur la place Fédérale,

à Berne. Le quotidien *Le Temps* rappelle que le déroulement de l'édition 2015, à Zurich, avait été perturbé par une « contre-manifestation d'activistes de gauche ».

→ « Les chrétiens anti-avortement ne défilent pas à Berne », *Le Temps*, 29.07.2016

Août

Construction d'un centre taoïste à Bullet (VD)

24 Heures : un centre taoïste sera construit à Bullet, près de Sainte-Croix. Il comprendra notamment des salles « pour la pratique des arts corporels », une bibliothèque, un cabinet médical et un temple. Fabrice Jordan, président de l'Association taoïste suisse, indique que le centre « ne sera pas fermé sur le taoïsme ». Il proposera notamment des séminaires auxquels seront invitées différentes religions. L'ouverture est prévue en 2018.

→ « Un centre taoïste s'apprête à sortir de terre », *24 Heures*, 02.08.2016

Radicalisation et sécurité

Dans le contexte du retour en Suisse de trois jeunes accusés de soutien à des organisations terroristes, la presse romande se fait l'écho des préoccupations politiques liées à la radicalisation. En effet, plusieurs instances juridiques et politiques s'expriment en faveur de la création d'une législation spécifique contre les actes terroristes. La Conférence des directeurs cantonaux de justice et police (CCDJP) anticipe notamment le terme de la loi fédérale interdisant Al-Qaïda, l'Etat islamique et les organisations apparentées (programmé pour 2018). André Duvillard, délégué au Réseau national de sécurité annonce un projet de plan national contre la radicalisation. Ce plan sera non-contraignant pour les cantons et misera sur l'interdisciplinarité.

→ « La norme pénale antiterroriste sur un chemin semé d'embûches », *Le Temps*, 09.08.2016

→ « Bientôt un plan national contre la radicalisation », *TDG*, 18.08.2016

→ « Un deuxième Genevois radicalisé est de retour », *TDG*, 17.08.2016

→ « Un jihadiste genevois pincé », *Le Courrier*, 18.08.2016

→ « Un radicalisé arrêté à son retour de Turquie », *Le Temps*, 18.08.2016

→ « Apprenti jihadiste arrêté », *Le Temps*, 22.08.2016

→ « Un Vaudois de 17 ans soupçonné de jihadisme a été arrêté en Suisse », *Le Matin*, 23.08.2016

L'interdiction de la burqa divisée

Au Tessin, Hôtelleriesuisse Ticino remarque que contrairement à ses craintes, la nouvelle loi cantonale « anti-burqa » n'a pas eu d'impact négatif sur le tourisme. Depuis la mise en œuvre de la loi le 1er juillet 2016, des amendes (deux selon *Le Courrier*, mais trois selon *Le Temps*) ont été infligées à des femmes portant

le voile intégral, une touriste et une Suissesse. Plusieurs articles de la presse romande font également état des divisions au sein des partis politiques à propos de l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage» lancée par le comité d'Egerkingen. Pour certain-e-s, c'est un outil en faveur de l'égalité femme-homme et la promotion de la laïcité. D'autres la considèrent comme un instrument de discrimination, une entrave à la liberté ou pointent les positions ultra-conservatrices du comité d'Egerkingen. Le PS suisse est particulièrement divisé et se réunira pour une prise de position au niveau fédéral.

→ «Pierre-Yves Maillard jette un pavé dans la mare», *24 Heures*, 15.08.2016

→ «L'interdiction du voile intégral divise fortement les socialistes», *24 Heures*, 16.08.2016

→ «Non à la burqa et à l'initiative», *Le Courrier*, 17.08.2016

→ «La loi anti-burqa n'a pas chassé les touristes», *Le Temps*, 18.08.2016

→ «La loi antiburqa est bien acceptée», *Le Courrier*, 23.08.2016

→ «Derrière le voile, les divisions», *Le Temps*, 24.08.2016

La laïcité à Genève

La *Tribune de Genève* et *Le Courrier* se font l'écho des interrogations genevoises au sujet de la laïcité. Dans *Le Courrier*, un article est consacré à une brochure sur les principes de la neutralité religieuse à l'école. Publiée par le Département de l'instruction publique de Genève dirigé par Anne Emery-Torracinta, cette brochure aborde les questions des signes religieux, des dispenses pour motifs religieux et l'enseignement du fait religieux. Par ailleurs, dans une interview accordée à la *Tribune de Genève*, Pierre Maudet, conseiller d'Etat genevois en charge du Département de la sécurité et de l'économie, s'exprime sur les trois projets de loi sur la laïcité en examen au Grand Conseil.

→ «Pierre Maudet: 'Le port du burqini est une régression'», *TDG*, 20.08.2016

→ «L'Etat réaffirme les principes de la laïcité», *Le Courrier*, 22.08.2016

Septembre

Acceptation de l'initiative parlementaire «anti-burqa»

Le Conseil national accepte l'initiative parlementaire pour l'interdiction fédérale du voile intégral. Selon un commentaire dans la *Tribune de Genève*, ce texte n'entraînerait pas de changement dans la Constitution, contrairement à l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage». Un article du *Courrier* relève que le parlementaire UDC Walter Wobmann, à l'origine de cette initiative parlementaire, est aussi président du Comité d'Egerkingen qui a lancé l'initiative populaire portant sur le même sujet.

→ «Le Conseil national dit non au port de la burqa», *TDG*, 28.09.2016

→ «Le Conseil national se prononce contre la burqa», *Le Courrier*, 28.09.2016

Asile ecclésiastique

Protestinfo: la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS) publie un document de réflexion sur l'asile ecclésiastique. Cette opération fait suite à une série de cas d'accueil ecclésiastiques ayant interpellé le grand public en 2016. Le document s'adresse aux paroissien-ne-s, aux Eglises ou «à toute personne intéressée». Composé de 15 propositions, il ne détermine pas de ligne de conduite précise.

→ «L'asile ecclésiastique est une décision de derniers recours», *Protestinfo*, 22.09.2016

Eglises bernoises

Protestinfo: le canton de Berne a mis en consultation un projet de loi pour réformer ses rapports avec ses Eglises nationales (protestants réformés, catholiques romains et catholiques chrétiens). Ce projet prévoit notamment que les ministres soient employé-e-s directement par leurs Eglises, et non par le canton comme c'est le cas actuellement.

→ «Berne veut garder de bonnes relations avec ses Eglises nationales», *Protestinfo*, 22.09.2016

Aïd-el-Kébir

La *Tribune de Genève* consacre un article à la célébration de l'Aïd organisée par la mosquée du Petit-Saconnex à Palexpo (GE). On y apprend que des milliers de musulman-e-s d'horizons différents ont participé à cet événement multiculturel.

→ «Des milliers de musulmans réunis à Palexpo», *TDG*, 13.09.2016

Octobre

Tensions à la grande mosquée

La mosquée du Petit-Saconnex (GE) est à nouveau dans le radar de la presse genevoise. Dans la *Tribune de Genève*, on apprend qu'une pétition a été lancée par des fidèles anonymes. Ils réclament le départ des responsables de la mosquée. Ils leur reprochent leur passivité sur des cas de radicalisation, leur mauvaise communication avec les médias et leurs relations conflictuelles avec le consulat d'Arabie saoudite.

La pétition a été adressée à la Ligue islamique mondiale (LIM), qui supervise la mosquée du Petit-Saconnex.

→ «Des fidèles exigent le départ du directeur de la grande mosquée», *TDG*, 01-02.10.2016

Etudes de l'UNIL

Le Temps: l'Université de Lausanne lance deux recherches sur les préoccupations écologiques des religions. Ces études sont réalisées dans le cadre d'une plateforme sur la transition énergétique.
→ « Religion et écologie, duo fusionnel », *Le Temps*, 03.10.2016

L'Armée du Salut doit accepter Exit

Tribune de Genève: le Tribunal fédéral (TF) donne tort à l'Armée du Salut sur la question du suicide assisté. L'organisation religieuse avait refusé qu'Exit intervienne dans un de ses EMS. Le TF a jugé que l'Armée du Salut devait se soumettre au même règlement que toutes les autres organisations si elle souhaitait recevoir des subventions publiques. L'article souligne que, dans ce cas, la liberté à l'autodétermination des patient-e-s l'emporte sur la liberté religieuse.
→ « L'Armée du Salut devra accepter Exit chez elle », *TDG*, 05.10.2016

Voile et emploi

Tribune de Genève: un tribunal bernois désavoue une blanchisserie ayant renvoyé une employée musulmane au motif qu'elle portait son voile au travail. L'employeur avait invoqué des raisons d'hygiène et de sécurité. Le tribunal s'est notamment basé sur la Convention européenne des droits de l'homme pour condamner la blanchisserie. Ce jugement pourrait faire jurisprudence.
→ « Porter le voile n'est pas un motif de licenciement », *TDG*, 24.10.2016

Novembre

Mosquée An'Nour de Winterthour

Début novembre, la presse romande s'est largement faite l'écho de la perquisition effectuée à la mosquée An'Nour de Winterthour. La mosquée a été fermée provisoirement par la police et quatre personnes, dont l'imam en poste depuis peu, y ont été arrêtées pour incitation au crime et à la violence. Dans une dépêche du *Temps*, on apprend que, suite à cet incident, l'Association des organisations islamiques de Zurich a exclu provisoirement la mosquée An'Nour.
→ « Un imam de Winterthour arrêté pour appel au meurtre », *TDG*, 03.11.2016
→ « Mosquée perquisitionnée », *Le Courrier*, 03.11.2016
→ « Mystère autour de l'imam éthiopien », *Le Courrier*, 04.11.2016
→ « L'étau se resserre autour des dirigeants d'An'Nur », *24 Heures*, 04.11.2016
→ « L'imam de Winterthour en détention provisoire », *TDG*, 05-06.11.2016
→ « La mosquée An'Nur déçoit les musulmans », *Le Temps*, 07.11.2016

Reconnaissance des communautés religieuses

Le Courrier et *24 Heures* relayent la demande conjointe des anglicans et des catholiques chrétiens pour obtenir un statut d'intérêt public dans le canton de Vaud. C'est la première demande déposée depuis que cette possibilité a été ouverte à toutes les communautés religieuses du canton en 2014. D'autres groupes, dont les évangéliques, les orthodoxes et les musulmans, se disent intéressés par la démarche. *Le Courrier* relève que cette reconnaissance ne donne pas accès à un financement automatique mais ouvre la possibilité de recevoir des fonds publics pour des missions spécifiques.
→ « Deux groupes religieux ont demandé la reconnaissance », *Le Courrier*, 02.11.2016
→ « Les Anglicans veulent être reconnus », *24 Heures*, 22.11.2016

Changements d'imams à la mosquée du Petit-Saconnex

La presse romande s'intéresse une fois de plus à la mosquée du Petit-Saconnex (GE). Dans une interview qu'il accorde à la *Tribune de Genève*, un imam licencié fin septembre juge son renvoi illégitime. Il a entamé une procédure juridique contre la Fondation culturelle islamique de Genève (FCIG), qui gère la mosquée du Petit-Saconnex. Par ailleurs, on a d'abord appris par *Le Temps* et la *Tribune* que le choix de son remplaçant s'était porté sur un imam décrit par les articles comme « controversé ». Quelques jours plus tard, *Le Courrier* et la *Tribune* nous ont appris que le contrat de cet imam avait finalement été résilié avant même son entrée en fonctions.
→ « Un imam de la grande mosquée brise le silence », *TDG*, 04.11.2016
→ « Mosquée: le sort de l'imam licencié fait débat », *TDG*, 05-06.11.2016
→ « Un imam controversé est engagé à la mosquée », *TDG*, 15.11.2016
→ « Un nouvel imam sulfureux à la grande mosquée de Genève », *Le Temps*, 15.11.2016
→ « La mosquée ne veut plus de l'imam controversé », *TDG*, 25.11.2016
→ « L'imam controversé ne sera pas engagé », *Le Courrier*, 28.11.2016

Le pape célèbre la Réforme

Le pape François participe à une cérémonie d'inauguration des commémorations des 500 ans de la Réforme en Suède. L'évènement est qualifié d'« historique » par le quotidien *24 Heures*, qui souligne que c'est la première fois qu'un chef de l'Eglise catholique romaine prend part à un événement célébrant la réforme protestante. L'article rapporte aussi la présence de représentant-e-s de différents mouvements œcuméniques chrétiens.
→ « Pape et protestants réunis 500 ans après la Réforme », *24 Heures*, 01.11.2016

Décembre

Prévention des radicalisations

Une plateforme de prévention des radicalisations violentes intitulée *Gardez le lien* est lancée officiellement dans le canton de Genève. La *Tribune de Genève* souligne que l'approche est avant tout sociale et s'axe sur la prévention et non la dénonciation. *Le Courrier* traite de manière plus générale du perfectionnement du dispositif de lutte contre la radicalisation islamiste mis en place par le DES. Il relaye notamment la complexité des questions posées par le retour de jihadistes en Suisse.

→ « Une ligne téléphonique s'ouvre contre les radicalisations », *TDG*, 06.12.2016

→ « Accompagner le retour des jihadistes », *Le Courrier*, 06.12.2016.

→ « Genève affine sa stratégie pour lutter contre la radicalisation », *Le Temps*, 06.12.2016

Aumôneries de l'armée

Protestinfo: le chef de l'aumônerie de l'armée suisse souhaite une nouvelle approche du recrutement des aumôniers pour pallier à une pénurie d'effectif. Selon l'article, cette réforme permettrait notamment à des aumôniers non-chrétiens d'être engagés, ce qui n'est pas le cas actuellement.

→ « L'armée veut assouplir l'admission des aumôniers », *Le Courrier*, 16.12.2016

Retraite de l'évêque Vitus Huonder

24 Heures se fait l'écho des réactions des catholiques suisses à l'annonce de la prochaine retraite de Vitus Huonder, évêque de Coire depuis 10 ans. L'article qualifie la position de V.Huonder de « dure pour ne pas dire rigoriste ». Formée par des associations catholiques, l'alliance « Es reicht ! » demande au Vatican de ne pas renouveler directement le poste de l'évêque. Elle estime que la survie même du diocèse est menacée. L'article relaye aussi la position de l'association Pro Ecclesia, qui défend Vitus Huonder.

→ « La fin de règne de l'évêque de Coire suscite l'espoir », *24 Heures*, 24-25-26.12.2016

Dépliant

Gardez le lien

Pour faire connaître le dispositif de prévention des radicalisations auprès de la population genevoise, la plateforme *Gardez le lien* a élaboré en novembre 2016 un dépliant diffusé dans de nombreuses institutions publiques et privées. Il est également exposé sur les écrans des Transports publics genevois (TPG).

Le dépliant offre toutes les informations nécessaires pour atteindre les services d'écoute et de conseil : lignes téléphoniques et adresse e-mail



Prévention des radicalisations religieuses et politiques violentes

Gardez le lien

Besoin d'une écoute?
D'une orientation?
D'un conseil?
D'une information?
D'un entretien?
D'une formation?

Trois services gratuits, anonymes et confidentiels



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENÈVE

1) Permanence téléphonique

Vous êtes inquiet face à une situation de radicalisation ?
Vous vous faites du souci pour l'un ou l'autre de vos proches ?
Vous êtes démuni face à la situation particulière d'un membre de votre entourage ?

**Ecoute, soutien et orientation
24h/24 et 7j/7**

0800 900 777

Gratuit, anonyme et confidentiel.

Attention:
Cette ligne téléphonique n'est pas une permanence d'urgence concernant la sécurité.
En cas d'urgence, appelez la Police au 117.

2) Formulaire de contact

Vous avez aussi la possibilité de vous informer et de poser vos questions en remplissant le formulaire de contact sur le site internet:

**www.
gardezlelien
.ch**

Attention:

Un certain délai peut intervenir entre votre message et la réponse donnée.

En cas d'urgence, appelez la Police au 117.

3) Informations spécialisées et personnalisées: Le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC)

Le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC), www.cic-info.ch, indépendant des institutions religieuses et à disposition de tous (particuliers et professionnels), est financé entre autres par l'Etat de Genève et mandaté par ce dernier en tant que centre genevois de compétence pour toutes les questions concernant les faits religieux ou liées aux radicalismes religieux et politiques.

Il est compétent pour organiser des séances de discussion, recevoir des particuliers (parents, jeunes, etc.) lors d'entretiens individuels et les orienter vers les bons interlocuteurs, en fonction de la situation. Il peut également mettre en place des formations à destination des professionnels.

Contact téléphonique au 022 735 47 50 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30) ou par email: gardezlelien@etat.ge.ch

**Ce service est gratuit.
Vos demandes et coordonnées resteront strictement confidentielles.**

Dispositif pour la prévention des radicalisations religieuses et politiques violentes

Pour qui ?

Pour les jeunes, parents, amis, proches ainsi que pour les professionnels et toute personne qui se sent concernée ou interpellée par la question des radicalisations.

Pour quelles situations ?

Pour des personnes qui sont sympathisantes, en contact avec ou proches de personnes adhérant à des idéologies menant à la violence, comme le djihadisme ou l'extrémisme politique, ou donnant des signaux pouvant être interprétés comme tels.

Quelles ressources ?

Le dispositif de prévention socio-éducatif «Gardez le lien» met à disposition, gratuitement et de manière confidentielle, un réseau d'experts et de spécialistes pluridisciplinaires compétents en la matière. L'objectif principal est de prévenir en particulier la rupture familiale, scolaire et professionnelle et donc de maintenir le lien social avec les personnes qui pourraient se tourner vers une idéologie ou un mouvement extrémiste violent.

Radicalisation: de quoi parle-t-on ?

La radicalisation politique violente

Il s'agit de diverses formes de radicalisations politiques incluant des positions idéologiques, des activités ou des mouvements radicaux qui légitiment le recours à la violence physique et la violation des règles démocratiques. Certaines d'entre elles prônent un racisme extrême et/ou une xénophobie violente. La radicalisation politique violente peut concerner tous les courants politiques.

La radicalisation religieuse violente

Il s'agit d'une forme de radicalisation associée à une vision politique ou fondamentaliste de la religion qui justifie le recours à des actes de violence. Cette radicalisation violente peut trouver ses racines dans toutes les religions.

Qui est responsable du dispositif de prévention Gardez le lien ?

Sur mandat de la République et canton de Genève, une plateforme d'experts et spécialistes pluridisciplinaires coordonne le dispositif de prévention des radicalisations.

«Gardez le lien» s'inscrit dans le cadre du dispositif d'information et de prévention socio-éducative des phénomènes de radicalisations religieuses et politiques adopté par le Conseil d'Etat.

Gardez le lien

Trois services s'offrent à vous :

- 1) Permanence téléphonique :**
0800 900 777 (24h/24, 7j/7)
- 2) Formulaire de contact: www.gardezlelien.ch**
- 3) Informations spécialisées et personnalisées par le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC):**
022 735 47 50 (heures de bureau)



© CIC 2016
Centre Intercantonal
d'information sur les croyances
et sur les activités des groupements
à caractère spirituel, religieux
ou ésotérique

Direction de projet et rédaction
Brigitte Knobel
Camille Gonzales

Conception graphique & réalisation
Manon Mello

CIC —

CIC – CENTRE INTERCANTONAL
D'INFORMATION SUR LES CROYANCES

BOULEVARD HELVÉTIQUE 27
CH – 1207 GENÈVE
TÉL. : + 41 22 735 47 50
EMAIL : INFO@CIC-INFO.CH
WWW.CIC-INFO.CH

CIC —

CIC – CENTRE INTERCANTONAL
D'INFORMATION SUR LES CROYANCES

BOULEVARD HELVÉTIQUE 27
CH – 1207 GENÈVE
TÉL. : + 41 22 735 47 50
EMAIL : INFO@CIC-INFO.CH
WWW.CIC-INFO.CH